

DISCOURS DE PIERRE-YVES MAILLARD

Berne, le 22 juin 2020

Mesdames et Messieurs,

La crise que nous traversons maintenant a confirmé l'importance d'un partenariat constructif entre les différentes forces du pays pour résoudre les difficultés qui sont devant nous. Aux côtés du Conseil fédéral, les partenaires sociaux ont démontré très concrètement leur capacité à créer des solutions communes et rapides. Sans mettre leurs différends de côté, mais en tenant compte sérieusement de l'urgence sociale à laquelle nous faisons face.

Avant la pandémie, nous accordions déjà à la votation l'initiative de résiliation de l'UDC une grande importance. Elle ne fait que se renforcer dans le contexte actuel, alors que le pays fait face à une crise économique sans précédent, qui menace les emplois et les salaires de dizaines de milliers de personnes dans le pays.

Le 27 septembre, la Suisse fera un choix fondamental pour son avenir. L'objectif du texte des initiants est, en apparence, de mettre fin à la libre-circulation. Et pour cela, ils veulent prendre le risque de faire tomber les bilatérales et donc de rompre nos relations avec l'Union européenne – c'est un premier danger pour nos secteurs d'exportation, déjà fragilisés par la conjoncture post-coronavirus, un danger donc pour des emplois qualifiés ici en Suisse. D'autres en parleront ici plus en détail.

Mais en réalité, nous le savons, les initiants poursuivent un autre but. Comme ils l'ont dit à plusieurs reprises : ils ne veulent pas moins d'immigration, puisqu'ils ne cessent de dire que l'économie, avec leur initiative, pourra toujours engager tous les étrangers dont elle a besoin¹. On ne voit dès lors pas tellement ce que cela change par rapport à aujourd'hui. La différence, ce sont les mesures d'accompagnement, la densité des CCT et des contrôles, la capacité des cantons d'édicter des contrats-types, etc. C'est cela que l'UDC vise, pas tellement l'immigration. Elle ne s'en cache pas, elle veut une main-d'œuvre étrangère toujours suffisante pour les besoins de l'économie, mais moins bien payée et sans sécurité de l'emploi². Les tenants de l'initiative se réjouissent donc de

¹ « *Die Zuwanderung soll sich jährlich nach den Bedürfnissen der Wirtschaft richten* ». Christoph Blocher, NZZ am Sonntag, 22 février 2020

² « *Die Personenfreizügigkeit zerstört den liberalen Arbeitsmarkt!* ». Magdalena Martullo-Blocher, conférence de presse de l'UDC du 30 janvier 2018.

l'une des conséquences juridiques d'un oui le 27 septembre : la remise en question des dispositions légales sur les travailleurs détachés et sur le contrôle des branches régies par des contrats-types de travail. Ils s'empresseront de demander, en plus, la fin de l'extension facilitée des CCT, entre autres. Cette libération de la sous-enchère salariale évidemment ne limitera pas l'immigration, au contraire, comme on l'a vu au temps des baraques et des saisonniers, mais elle fera exploser l'exploitation.

Evidemment, quelle que soit la situation, jamais nous ne laisserons défaire ces acquis fondamentaux. Ceux qui veulent déréguler sauvagement le marché du travail nous trouveront sur notre chemin. Mais avec cette votation, nous voulons faire davantage : il s'agit au contraire de montrer qu'une voie est possible qui concilie ouverture avec l'UE, protection et amélioration des conditions de travail en Suisse, et développement du filet social lorsque c'est nécessaire. Le vote de vendredi passé sur la rente-pont a, à ce titre, une valeur très importante. Nous le constatons actuellement : même sans ouverture des frontières, les salariés en fin de carrière sont la cible de licenciements. La question des travailleurs de plus de 55 ans concerne donc les relations entre employeurs et employés. Nous pouvons et devons faire mieux en matière de formation par exemple, pour conserver évidemment, toujours, le but de la réinsertion. Mais lorsque ce n'est pas possible, le message que je salue de la majorité du Parlement et des partenaires sociaux unis sur cette question est simple : après une vie entière de travail, on ne doit pas être forcé de recourir à l'aide sociale avant d'arriver à l'âge de la retraite. Voilà l'une des manières de faire vivre et d'honorer le contrat social et la confiance dans la stratégie pour la Suisse du Parlement et du Conseil fédéral.

L'initiative soumise en votation le 27 septembre ne fera, en fait, que des perdants. Elle compliquera la sortie de crise sur le plan économique. Elle augmentera la pression sur les salaires de tout le monde et fragilisera les mécanismes éprouvés de contrôle et de protection. Elle réintroduira des statuts précaires et inhumains. Nous ne voulons pas affaiblir la régulation du marché du travail, nous voulons la renforcer en continuant à signer et à faire déclarer de force obligatoire de bonnes CCT et à renforcer le dispositif de contrôle des salaires et des conditions de travail. C'est dans ce sens que la Suisse a évolué ces dernières années³.

Comme nous l'avions annoncé en février déjà et pour les raisons ci-dessus, les syndicats s'engageront donc fortement dans cette bataille. Je vous remercie de votre attention.

« Die Personenfreizügigkeit muss neu verhandelt und, wenn das nicht möglich ist, abgeschafft werden! Darum hat die SVP auch die Begrenzungsinitiative lanciert. In der Folge müssen die flankierenden Massnahmen abgeschafft werden ». Communiqué de presse de l'UDC du 30 janvier 2018.

³ Le nombre des salariés soumis à une CCT contenant des dispositions normatives a passé de 1.41 million en 2003 à 1.92 million en 2018, soit une hausse de 35%. Ou pour le dire dans les termes de Magdalena Martullo-Blocher : « 2001 waren 1.3 Millionen Beschäftigte einem Gesamtarbeitsvertrag unterstellt, Tendenz abnehmend. Nach der Einführung der Personenfreizügigkeit haben die Gewerkschaften mit den flankierenden Massnahmen wirklich gute Arbeit geleistet: Heute arbeitet bereits jeder zweite Beschäftigte in der Schweiz unter einem Gesamtarbeitsvertrag! ». Conférence de presse de l'UDC du 30 janvier 2018.